



## Résolutions du 20<sup>ème</sup> Congrès du Panathlon International

### ***Ethics and Governance in Sport: Are we committed to change?***

***Ces résolutions visent à renforcer la focalisation et l'engagement du P.I. vers l'amélioration de l'éthique et de la gouvernance dans le sport.***

La *Déclaration du Panathlon* (Gand, 2004), ainsi que la *Charte des droits de l'enfant dans le sport* (Avignon, 1995), constituent la réponse du Panathlon aux préoccupations croissantes ressenties, à l'échelle mondiale, vis-à-vis de la pratique sportive, montrée sous un mauvais jour par les nombreux scandales largement médiatisés, outre que par l'absence d'intégrité, de transparence et de démocratie en termes de gouvernance, par le comportement malhonnête des gestionnaires du sport, par l'exploitation des enfants et par la pression excessive exercée par les parents et les entraîneurs sur ceux-ci.

Tout en reconnaissant le déficit moral évident du sport, le P.I. n'en a jamais sous-estimé les caractères positifs. Il a toujours considéré que, sur le plan de l'éthique, il faut aller au-delà de la simple définition des problèmes, au-delà des bonnes intentions et d'une ambition légitime de changer. Afin de rétablir la confiance dans le potentiel du sport et de mettre en œuvre des politiques et des bonnes pratiques pouvant faire la différence autant pour le sport de masse que pour le sport d'élite, il faut des repères positifs et une perspective.

### **Résolutions et engagements**

Au vu des réflexions sur le sport actuel présentées dans le livre *'Ethics and Governance in Sport: the future of sport imagined'* et de la discussion développée à cet égard dans le cadre du 20<sup>ème</sup> Congrès,

#### **le Panathlon International reconnaît que...**

1. Dans le respect des normes en matière de droits de l'homme et des enfants, tous les acteurs concernés doivent agir pour sauvegarder ces droits. Les organes de gouvernance publics et privés devraient cependant fournir un cadre pour la réalisation de ces droits. La protection des adultes et des enfants dans le sport doit devenir un pilier de la bonne gouvernance.
2. L'absence d'une gestion transparente et professionnelle des clubs sportifs, la commercialisation démesurée (par exemple, la monopolisation des droits de diffusion, les sponsorings discutables) et l'exploitation inappropriée du sport par la politique (internationale) augmentent les motifs qui poussent un groupe vaste et diversifié de personnes à commettre des actes de corruption active et passive et des fraudes sous forme, par exemple, de dopage organisé, de truchage des matchs ou de trafic d'enfants.
3. Il revient à chaque individu/organisation/autorité, y compris le *secteur du sport*, dans sa



sphère de compétence et d'influence respective, de favoriser l'intégration de ceux qui ne peuvent pas accéder facilement au sport, ainsi que d'offrir au sport plus de chances de concrétiser ses avantages sociétaux généraux et un développement personnel positif. Le sport doit notamment prendre en compte la vulnérabilité des réfugiés et des migrants.

4. Nous reconnaissons que le sport est bien plus qu'un simple moyen pour atteindre d'autres résultats et objectifs et qu'il a des valeurs intrinsèques qui doivent être préservées.

## **Le Panathlon International s'engage donc à...**

**1. promouvoir les principes fondamentaux de l'Olympisme;**

**2. (dans le domaine de la gouvernance)** contribuer à promouvoir et à développer des stratégies nationales et internationales (modèles de viabilité) visant à améliorer la gouvernance, la transparence, l'intégrité et la responsabilité sociale des entreprises. Il s'engage également à nouer des partenariats avec des organisations qui poursuivent des objectifs cohérents avec les nôtres;

**3. (dans le domaine de la sensibilisation du public)** développer et soutenir des campagnes de sensibilisation et d'éducation visant à promouvoir les bonnes pratiques, l'éthique et la gouvernance;

**4. (dans le domaine de l'éducation)** aider à développer des programmes nationaux et internationaux de formation et d'éducation destinés aux principaux acteurs du sport (c'est-à-dire entraîneurs, parents et gestionnaires);

**5 (dans le domaine du sport et de la coopération)** contribuer au développement de politiques et de programmes sportifs axés sur la construction de ponts et de liens pouvant renforcer l'intégration, l'inclusion et le bien-être mental, physique et social parmi les individus et les groupes;

**6. (dans le domaine du sport et de l'activité physique)** promouvoir ces résolutions dans le contexte du sport d'élite, du sport organisé et de l'activité physique;

**7. (dans le domaine du P.I.)** favoriser la mise en œuvre de ces résolutions à travers le réseau de ses clubs et de ses membres, ainsi qu'au moyen d'ententes et de partenariats avec d'autres organisations qui suivent une approche similaire. En outre, le P.I. s'engagera à promouvoir des projets internes/des conférences dans le but d'améliorer son efficacité et de fournir un modèle de transparence.



## Remarques finales

Pour que ces objectifs ambitieux se réalisent, il faut élaborer un plan stratégique qui définit et clarifie les rôles principaux et les tâches afférentes. La Commission Culture pourra jouer un rôle fondamental à l'intérieur de ce plan stratégique, grâce à l'engagement de TOUS les Panathlon Clubs.

**Président du Panathlon International:** Giacomo Santini

**Membres de la Commission Culture:** Yves Vanden Auweele (Belgique, président par intérim); Anne Tiivas (Royaume-Uni); Elaine Cook (Canada); Antonio Bramante (Brésil); Piermarco Zen-Ruffinen (Suisse); Eugenio Guglielmino (Italie);

**Anvers (Belgique), le 20 mai 2016**